

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



NOTE SUR L'EVOLUTION DE L'INDICE COMPOSITE DES ACTIVITES ECONOMIQUES (ICAE) DE LA CEMAC AU QUATRIEME TRIMESTRE 2021 ET PERSPECTIVES A COURT ET MOYEN TERMES

I- Evolution récente

Dans un contexte marqué par une bonne tenue des cours du baril et un regain dans certains secteurs sinistrés par la pandémie de COVID-19, les données à haute fréquence recueillies par les services de la BEAC mettent en lumière un relatif affermissement de la reprise des économies de la CEMAC au quatrième trimestre 2021, en dépit des incertitudes persistantes liées à la COVID-19 et les tensions géopolitiques entre l'Ukraine et la Russie. L'Indicateur Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC¹, en glissement annuel, s'est inscrit en hausse de 2,9 % au quatrième trimestre 2021, comme un an auparavant. En glissement trimestriel, l'ICAE a maintenu une dynamique favorable, reflétée par une nouvelle hausse de 1,5 % au quatrième trimestre 2021 contre +1,2 % un trimestre plus tôt.

Cette relative bonne performance de l'ICAE CEMAC en glissement annuel au quatrième trimestre 2021 masque une asymétrie des trajectoires de l'activité économique dans les pays de la Sous-Région. En effet, à la fin du quatrième trimestre 2021, le Cameroun demeure la locomotive de l'activité du secteur réel de la CEMAC, avec un apport à la hausse de l'ICAE en glissement annuel de 2,0 points, suivi du Gabon (+0,8 point) et de la Guinée Equatoriale (+0,7 point). Les dynamiques économiques sont sensiblement plus fragiles au Tchad, en République Centrafricaine et surtout au Congo, dont les apports à l'évolution de l'ICAE sont respectivement de 0,3 point, 0,1 point et de -1,0 point.

La lecture de l'évolution de l'activité est toutefois différente en observant la dynamique du quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre 2021. D'une part,

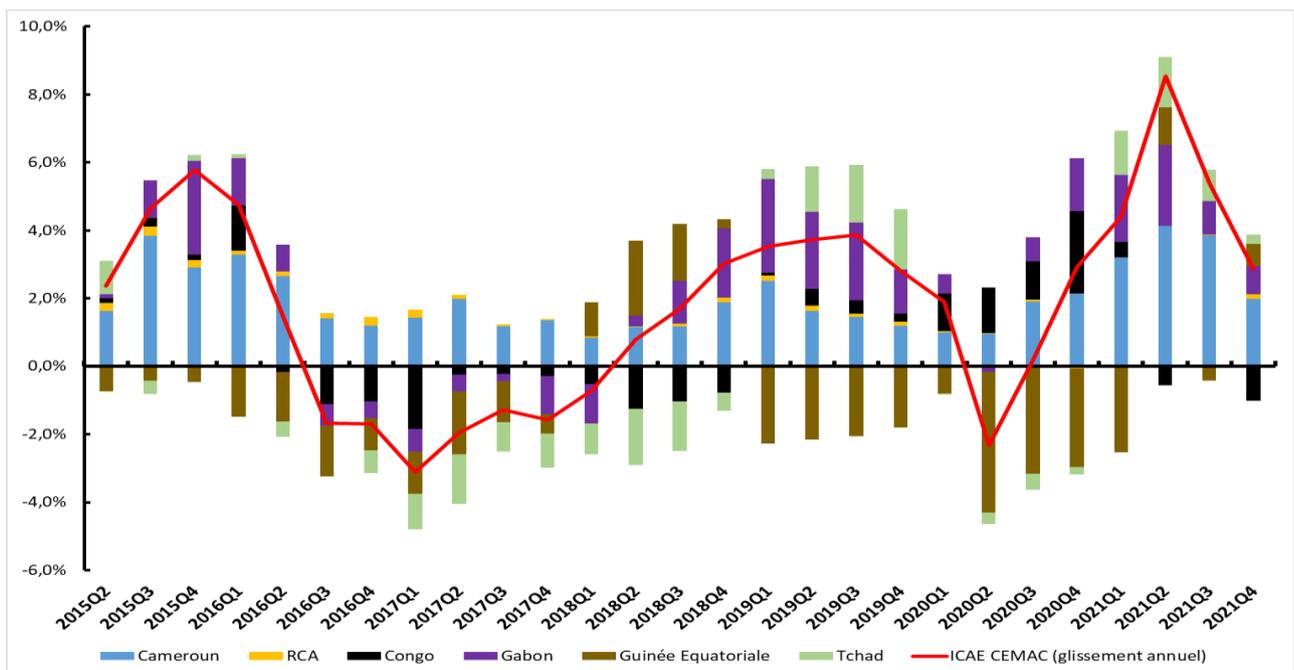
¹ L'Indicateur Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC est un outil d'analyse de l'activité économique des pays de la CEMAC synthétisant l'information contenue dans des variables à haute fréquence (mensuelles et trimestrielles) dont les dynamiques sont en co-mouvement avec l'évolution du PIB des pays de la CEMAC. Il permet ainsi d'apprécier l'évolution de la conjoncture économique de la Sous-région à une fréquence trimestrielle, avec des délais relativement courts, facilitant ainsi une première lecture de l'état de santé des économies de la Zone avant la publication des comptes nationaux. Mis à jour à l'aune de chaque Comité de Politique Monétaire, les ICAE CEMAC et nationaux permettent d'inférer la dynamique du PIB à fréquence infra-annuelle et ainsi d'estimer les taux de croissance trimestriels de l'ensemble des pays de la Sous-région et de la Zone dans son ensemble.

le Cameroun et le Congo ont enregistré des contributions négatives à la variation de l'ICAE (-0,2 point, et -0,3 point respectivement). D'autre part, la Guinée Equatoriale (+1,0 point), le Tchad (+0,5 point), le Gabon (+0,4 point) et la République Centrafricaine (+0,1 point) ont connu une évolution d'activité favorable au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre.

Malgré une production pétrolière en recul dans tous les pays exportateurs de la CEMAC sur l'ensemble de l'année 2021 et une production sylvicole atone au Congo, le pic saisonnier de la demande intérieure lié aux festivités de fin d'année, ainsi que la relative bonne tenue de certaines cultures de rente et de la production de gaz ont contribué à soutenir l'activité globale dans la CEMAC.

Sur la base de ces éléments, le taux de croissance du PIB réel en glissement annuel de la CEMAC au quatrième trimestre 2021 est estimé à 2,3 %, contre 0,3 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, le PIB de la CEMAC a enregistré une hausse de 1,9 % au terme du quatrième trimestre 2021, contre 2,7 % au trimestre précédent.

Figure 1: Evolution de l'ICAE CEMAC (en glissement annuel. 2015T2 à 2021T4)



Source : Calculs BEAC

II- Perspectives d'évolution de l'ICAE

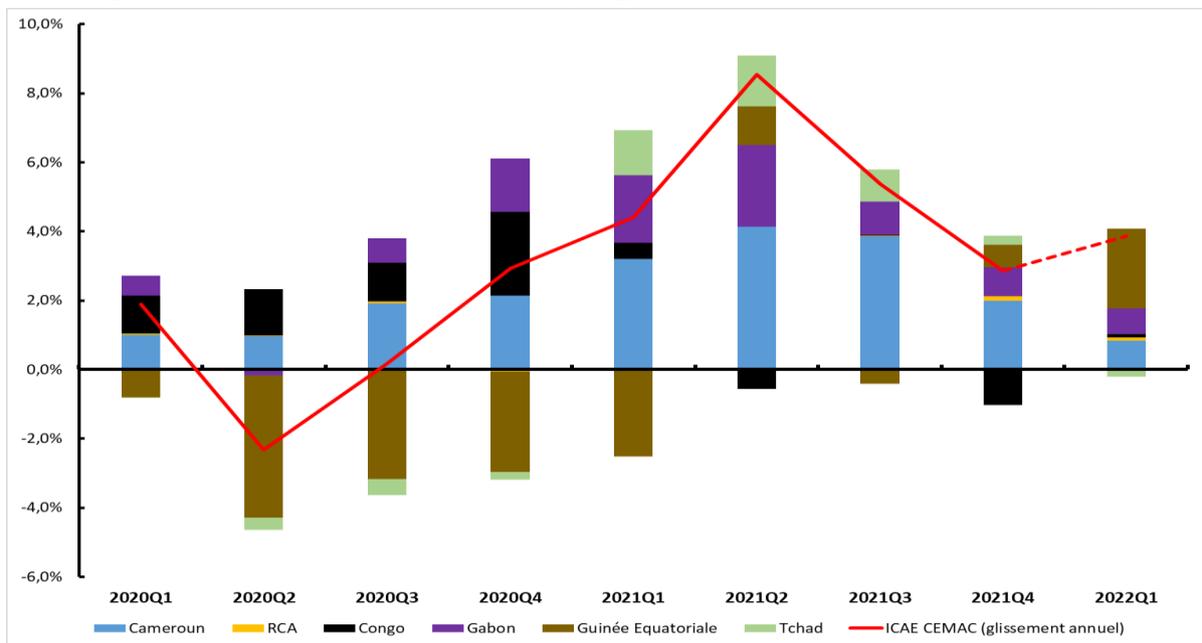
II-1. Perspectives à court terme

L'activité économique devrait poursuivre son évolution favorable au premier trimestre 2022, avec néanmoins une dynamique moins vigoureuse. Les estimations pour le premier trimestre 2022, en glissement annuel, tablent sur une hausse de l'ICAE de la CEMAC de 3,9 % (contre 4,4 % un an plus tôt). En glissement trimestriel, l'ICAE devrait progresser de 0,9 %, au premier trimestre 2021, contre 1,5 % un trimestre plus tôt.

L'évolution favorable de l'activité dans la CEMAC au premier trimestre 2022 découlerait de divers facteurs suivants : i) la bonne tenue des cours du pétrole, ii) une solidité de l'activité minière dans les pays producteurs, iii) et des services consolidant leur trend haussier, notamment pour les branches hôtellerie, transports et les télécommunications au Cameroun, en raison de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, et dans une moindre mesure dans les autres pays.

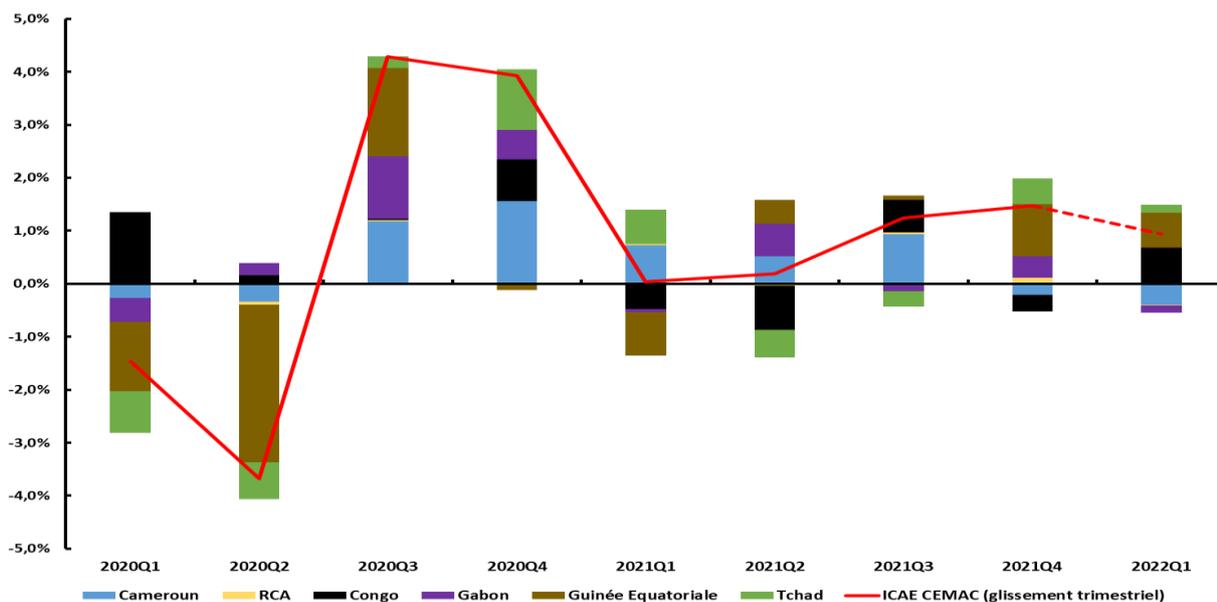
Sur la base de ces éléments, le taux de croissance en glissement annuel du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 3,0 % au premier trimestre 2022, contre 3,2 % un an auparavant. En glissement trimestriel, le taux de croissance du PIB réel devrait s'établir autour de 0,7 % au premier trimestre 2022, contre 0 % un an plutôt.

Figure 2: Evolution de l'ICAE CEMAC (en glissement annuel. 2020T1 à 2022T1)



Source : Calculs BEAC

Figure 3: Evolution de l'ICAE CEMAC (en glissement trimestriel. 2020T1 à 2022T1)



Source : Calculs BEAC

II-2. Perspectives à moyen terme

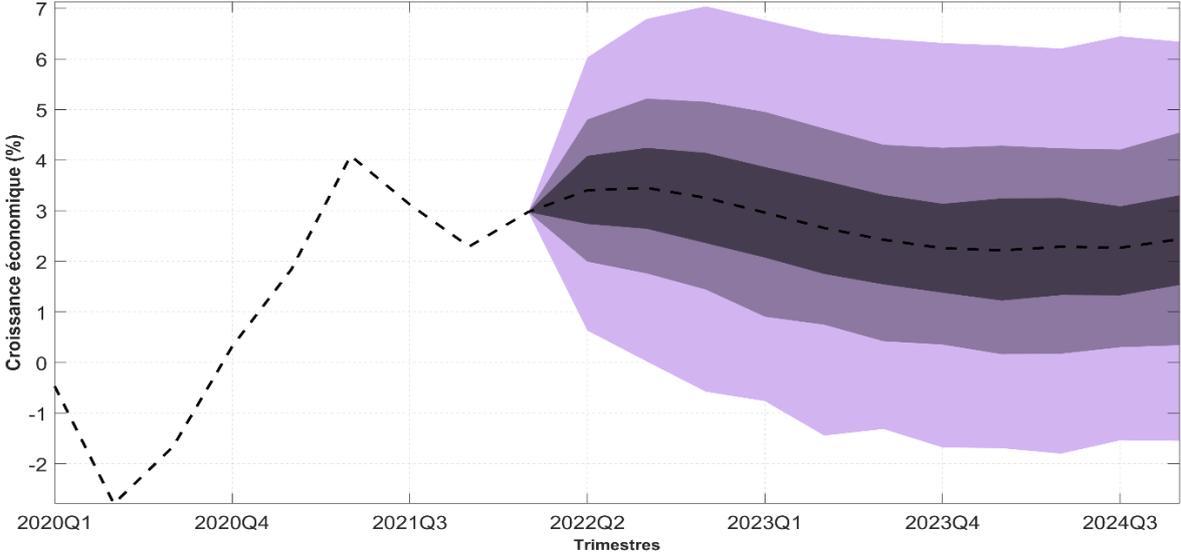
A moyen terme, l'activité dans la zone devrait se maintenir en hausse, malgré les incertitudes au cours des deux prochaines années. En effet, le taux de croissance réel de l'activité dans la CEMAC, en glissement annuel, devrait se hisser autour de 3,2 % à fin 2022, 2,5 % en fin 2023 et 2,9 % à fin 2024.

A moyen terme, la dynamique économique dans l'ensemble des pays de la Sous-Région serait à mettre en lien avec : i) la bonne orientation des activités non pétrolières, notamment le transport, l'hôtellerie et les télécommunications, les industries manufacturières, et ii) les bénéfices des mesures de consolidation budgétaires menées par la plupart des gouvernements. Ces facteurs devraient cependant être tempérés par la poursuite du recul du secteur pétrolier dans les pays producteurs de la CEMAC.

Il est à relever que ces perspectives pourraient être impactées par l'évolution de certains facteurs de risque à l'instar de : i) la diffusion des effets du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les marchés des matières premières et les approvisionnement des pays de la sous-région en denrées alimentaires, notamment le blé, ii) la situation sécuritaire au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad, iii) l'efficacité des politiques sectorielles de diversification économique mise en place par les pays pour substituer les importations et gagner en autonomie afin de réduire leur vulnérabilité face aux chocs extérieurs.

Compte tenu de ce qui précède et des incertitudes liées au contexte macroéconomique de la Sous-région, le graphique ci-dessous présente les intervalles de prévision à moyen terme de l'activité en glissement annuel dans la CEMAC. Il en ressort globalement que sur la période juin 2022-décembre 2024, il y a environ 70 % de chances que le taux de croissance trimestriel de l'activité économique de la CEMAC évolue dans un corridor compris entre 1,7 % et 3,4 % en glissement annuel.

Figure 4 : Prévisions à moyen terme de la croissance économique de la CEMAC (glissement annuel, en %)



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales.

Note : Les bandes représentent respectivement les intervalles de prévision de 30 %, 60 % et 90% (de la plus foncée à la plus claire).